



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA MOSELLE

COPIE

SERVICE DE COORDINATION DE
L'ACTION DEPARTEMENTALE
Affaire suivie par : Mme Drouvroy
CD/MOT
03.87.34.88.59

Monsieur Jean-Luc BOHL

Président de la communauté d'agglomération
Metz-Métropole

Harmony Park
11 boulevard Solidarité
BP 55025
57071 METZ CEDEX 3



Metz, le 7 - Juin 2010

clj Monsieur le Président, *M. Am...*

Après plusieurs réunions de concertation avec les principaux partenaires de ce contrat, Etat, Communauté d'agglomération Metz Métropole et la Commune de Metz, le montant de la participation de l'Etat au contrat de site a été arrêté à 32M€.

Le projet de contrat a été remanié et réactualisé afin de prendre en compte l'évolution des projets soutenus et les observations de la DATAR et de la Direction aux Restructurations (DAR). La signature du contrat peut désormais être envisagée début juillet 2010 à l'occasion d'une visite de M. MERCIER, Ministre de l'Aménagement du Territoire.

Aussi, je vous prie de bien vouloir relayer ces informations auprès des élus signataires du contrat afin qu'ils inscrivent le nouveau projet de CRSD de Metz et son agglomération à l'ordre du jour de leur prochaine réunion de conseil municipal en vue de l'approbation du document et de la signature du contrat de site rapidement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

B. cachet ill.

LE PREFET

Bernard NIQUET